Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** 37 (2000)

**Heft:** 1426

Rubrik: Impressum

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 12.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# La politique selon Pavlov

L'opposition systématique comme l'exercice arrogant du pouvoir sont improductifs. A Genève, le blocage des formations politiques laisse peu de place à l'imagination et à l'innovation.

LUS QUE PARTOUT ailleurs en Suisse, la vie politique genevoise se nourrit de polarisation. Face à face, deux blocs: l'Entente bourgeoise et l'Alternative qui regroupe les socialistes, l'extrême-gauche et les verts. Deux blocs par ailleurs guère homogènes, travaillés par des luttes intestines et incapables d'étoffer leurs accords programmatiques respectifs au-delà d'une plate-forme floue et insipide.

## Du gouvernement monocolore à la logique des blocs

Cette situation est relativement récente. Jusqu'au début des années quatre-vingt-dix, le Grand Conseil se composait d'une majorité de députés des partis bourgeois et d'une minorité de députés verts et de gauche (avec parfois un groupe populiste en balance). Au Conseil d'Etat, deux socialistes et cinq bourgeois gouvernaient en relativement bonne intelligence. La gauche ne se sentait pas particulièrement minoritaire, parvenant largement à occuper la majorité sociologique (Gramsci), tant avec ses propositions qu'avec les hommes et les femmes se réclamant d'elles, dans la haute fonction publique par exemple. Un ronronnement qui n'est certes guère satisfaisant pour des esprits épris d'idéologie, et bien terne en comparaison de la vie politique française ou bri-

A la faveur d'une anomalie (l'absence d'un quorum de 50 % au premier tour), sept conseillers d'Etat bourgeois furent élus en novembre 1993. Mais ce gouvernement «monocolore» n'avait aucun programme de réforme prêt à être adopté. Il tenait avant tout à rassurer et s'en tint rigoureusement à la politique budgétaire du gouvernement précédent. Le même discours, les mêmes projets, présentés dans un contexte différent, ne produisent pas les mêmes effets: la gauche, exclue du gouvernement, se mit à cultiver goulûment la «culture d'opposition», maniant l'arme référendaire avec un certain succès.

La leçon n'a pas été comprise. Lorsque les élections de l'automne 97, par un léger coup de balancier, ramenèrent les trois partis bourgeois à 48 sièges sur 100, l'Alternative déposa une batterie de projets de lois revanchards. Dès le premier débat budgétaire, les socialistes et les verts, représentés au Conseil d'Etat, font le choix de la solidarité idéologique contre la solidarité gouvernementale. Et après l'échec de la «table ronde» (décembre 1999), l'Alternative se comporte toujours plus, au Grand Conseil, en parti majoritaire intolérant. Elle a pourtant, elle aussi, fait à plusieurs reprises la douloureuse expérience de ses limites devant le peuple: le 12 mars dernier en subissant une cuisante défaite en référendum sur deux objets fiscaux pourtant modestes touchant le secteur immobilier; et même sur le terrain favorable du pacifisme, une initiative purement symbolique proclamant Genève République de paix, a été balayée par le souverain. Au sein des deux camps, les extrêmes mènent le bal en agissant comme un aimant sur leurs partenaires. Alors que les libéraux se mettaient à dos l'ensemble des partis en lançant une initiative pour réduire l'impôt, leurs cousins bourgeois les rejoignaient sagement au moment de la votation. De même au sein de l'Alternative, l'Alliance de gauche donne le ton à des socialistes et des verts qui peinent à jouer leur propre partition.

### L'UDC risque de faire son entrée au Grand Conseil

Cet affrontement quasi systématique ne contribue guère à la solution des problèmes du canton. La réforme de l'Etat et la modernisation de l'administration marquent le pas alors même que Genève s'est payé un coûteux audit. Pourtant la posture populiste et défensive consistant à défendre le statu quo au nom du service public et de la qualité des prestations ne pourra tenir lieu encore longtemps de politique.

La logique des blocs, qui semble se confirmer en vue des prochaines élections cantonales, risque bien de déboucher sur un scénario peu enthousiasmant, y compris pour la gauche. En effet, au vu des résultats obtenus par l'UDC aux dernières élections fédérales, il paraît probable que cette formation fera son entrée au Grand Conseil en 2001, privant ainsi et l'Entente et l'Alternative d'une majorité. Alors que ce devrait être, pour tous les partis, l'occasion de comprendre que les notions de majorité et d'opposition, pour le Parlement et le gouvernement, sont vides de sens, les partis bourgeois pourraient alors être tentés de s'appuyer sur les conservateurs nationalistes pour faire pencher la balance en leur faveur.

### Construire des majorités

L'opposition systématique comme l'exercice arrogant du pouvoir majoritaire ne s'accommodent pas des institutions de démocratie directe. En Suisse, au niveau fédéral comme dans les cantons, les majorités – variables – sont à construire pour chaque projet. Quand le débat politique se réduit à un échange convenu d'arguments à partir de positions figées, le blocage est programmé et le terrain propice aux populistes de tous bords.

#### **IMPRESSUM**

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd) Rédaction: Géraldine Savary (qs) Ont collaboré à ce numéro: André Gavillet (aa) Daniel Marco (dm) Charles-F. Pochon (cfp) Anne Rivier Albert Tille (at) Forum: Frédéric Piquet Composition et maquette: Françoise Gavillet, Géraldine Savary Responsable administrative: Murielle Gay-Crosier Impression: Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens Abonnement annuel: 90 francs Étudiants, apprentis: 60 francs @bonnement e-mail: 70 francs Administration, rédaction: Saint-Pierre 1, case postale 2612 1002 Lausanne Téléphone: 021/312 69 10 Télécopie: 021/312 80 40 E-mail: domaine.public@span.ch CCP: 10-15527-9 Site: www.domainepublic.ch